

615 élèves se répartiront sur 2 cycles soit 22 divisions et un dispositif ULIS
Année scolaire 2019-2020

Cycle 3, de consolidation : 5 classes de 6^{ème}
Cycle 4, des approfondissements : 5 classes de 5^{ème}
6 classes de 4^{ème}
6 classes de 3^{ème}

Dispositif ULIS ⇒ Elèves à besoins éducatifs particuliers – Elèves en situation de handicap nécessitant un enseignement adapté.

L'accompagnement personnalisé étendu à tous les élèves du collège, les plus fragiles comme les plus performants, est organisé après une analyse des acquis et des besoins.

Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires : moments privilégiés pour mettre en œuvre de nouvelles façons d'apprendre et de travailler les contenus des programmes autour de thématiques transversales. Quelques exemples : création d'un carnet de voyage, ruche et apiculture, création d'un Serious Game, écologie et environnement.

PRESENTATION DES SPECIFICITES DU COLLEGE

Les langues vivantes

Le projet pédagogique du Collège Beaumont intègre un Plan langues vivantes et s'est fixé l'objectif de développer l'ouverture internationale.

Objectif : consolider le niveau A1, niveau A2 fin de 5^{ème} et le niveau B1 en fin de 3^{ème}

Choix offerts aux élèves :

Langue vivante 1 : **anglais** (à partir de la 6^{ème})

Langue vivante 2 : **allemand ou espagnol**, dès la classe de 5^{ème}.

Sixième bi-langue espagnol – anglais (à partir de la 6^{ème}) :

Les élèves reçoivent un enseignement dans les deux langues (poursuite de l'enseignement de l'espagnol reçu en Primaire). Cet enseignement bi-langue se répartit en 3 heures d'anglais et 3 heures d'espagnol par semaine.

Options (facultatif)

⇒ **Latin** à partir de la 5^{ème} : 5^{ème} (1h), 4^{ème} (2h) et 3^{ème} (2h).

⇒ **Section Pêche sportive (sous réserve) :** cours théorique et pratique au bord de l'eau.

- Sorties diverses dans le cadre de la section pêche sportive du collège
- Stage en fin d'année

⇒ **Chorale :** (1 heure hebdomadaire) La chorale est accessible à tous les élèves, sans autre condition que la motivation à chanter dans un cadre collectif pendant une année. La répétition hebdomadaire inscrite à l'emploi du temps permet le développement de compétences artistiques et la préparation d'un concert public en fin d'année.

(Les possibilités de combinaison de langues et d'enseignements de complément sont liées à l'équilibre des emplois du temps).

Aide à la réussite scolaire

Le Collège Beaumont propose :

→ **Le dispositif Devoirs faits** : c'est un temps dédié à la réalisation des devoirs, encadré par des enseignants, des assistants d'éducatifs, des volontaires du Service Civique. C'est un moment privilégié pendant lequel les élèves, répartis en petit groupe, donnent du sens à leur travail personnel.

→ **Une étude surveillée** tous les jours, sauf mercredi, de 16h30 à 17h25.

→ **Des ateliers d'accompagnement** pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (proposés à tous les élèves bénéficiant d'un PAP).

→ **Une aide individualisée (PPRE – Programme Personnalisé de Réussite Educative)** : aide spécifique, ponctuelle, dispensée par un enseignant à destination d'élèves en difficultés d'acquisition des compétences du socle commun.

→ **Des ateliers Confiance en soi** à destination d'élèves de 6^{ème} et 5^{ème}, animés par les Psy EN du CIO de Redon.

Epanouissement de l'élève

→ **Exposition d'art contemporain** en lien avec le FRAC Bretagne (Fonds Régional d'Art Contemporain).

→ **Actions culturelles et pédagogiques proposées par les enseignants** :

- Sorties d'intégration (6^{ème})
- Voyages linguistiques en Allemagne, Angleterre, Espagne et Jersey
- Actions diverses proposées par les équipes pédagogiques chaque année

→ **Activités de l'ACE** (Association Culturelle et Educative) : équipement et animations au foyer des élèves.

→ **Clubs (sous réserve)** : échecs, pratique musicale, russe, japonais, apiculture, informatique, mangas, danses et musique traditionnelles, dessin, etc...

→ **L'Association sportive** : les professeurs d'Education Physique et Sportive organisent des activités : badminton, escalade, football, futsal, gymnastique, handball, tennis de table.

Une offre de formations variées

• Une classe 3^{ème} Prépa-métiers :

Cette classe vise à préparer l'orientation des élèves, en particulier vers la voie professionnelle et l'apprentissage, et leur permet de poursuivre l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Elle permet de renforcer la découverte des métiers, notamment par des périodes d'immersion en milieu professionnel et prépare à l'apprentissage.

La classe de 3^{ème} prépa-métiers donne la possibilité aux élèves de se mobiliser autour de la préparation d'un projet de formation très majoritairement dans les voies professionnelles. Sur l'année, les élèves bénéficient de séquences de découverte professionnelle, de stages en entreprises et de temps spécifiques pour la construction de leur projet. Nos ambitions pour les élèves de cette classe sont les suivantes :

- Maîtriser le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Créer, par le travail, la découverte de différents métiers et l'accompagnement sur le projet d'orientation, une dynamique nouvelle permettant de mieux réussir la dernière année de collège.
- S'appuyer sur des méthodes pédagogiques différentes et se donner tous les moyens pour obtenir le Diplôme National du Brevet.
- Finaliser le choix de leur parcours de formation.

Au cœur du projet des élèves de 3^{ème} prépa-métiers, les activités de découverte professionnelle comprennent :

- Des modules variés en ateliers dans lesquels les élèves s'initient à des pratiques professionnelles : menuiserie, maçonnerie, métiers du tertiaire, métiers de services,
- Des visites d'entreprises,
- Des participations à des salons professionnels, des visites d'établissements de formation professionnelle,
- Des tables rondes avec des professionnels.

• Des formations diplômantes dans les Métiers du Bâtiment et du Bois :

- CAP Maçon
- CAP Menuiserie Agencement
- Bac pro TMA : Technicien Menuisier Agenceur
- Bac pro TCB : Technicien Constructeur Bois

• Des formations diplômantes dans les Métiers de l'Industrie :

- Bac pro MEI : Maintenance des Equipements Industriels

• Des formations diplômantes dans les Métiers des Services aux personnes :

- CAP APR : Agent Polyvalent de Restauration
- CAP ATMFC : Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif
- Bac Pro ASSP, Accompagnement, Soins et Services à la Personne, option « Structure »

• Une formation diplômante dans les Métiers du Tertiaire :

- **Le Baccalauréat Professionnel Gestion Administration :**

Pour exercer un métier dans le secteur tertiaire au sein d'entreprises de petite et moyenne taille (commerce, artisanat, etc.), au sein de collectivités territoriales (mairies, etc.), d'administrations ou d'associations : gestionnaire administratif, assistant de gestion, employé administratif, technicien de services administratifs, gestionnaire commercial ou du personnel, etc.

Poursuites d'études : BTS Support à l'Action Managériale, BTS Assistant de gestion PME-PMI, BTS Comptabilité et Gestion.

Accompagner les parcours de tous les élèves

• Lors des Périodes de Formation en Milieu Professionnel :

Les périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) sont des périodes en entreprise. Elles font partie intégrante de la formation. Elles sont un facteur déterminant de l'insertion professionnelle. Les élèves peuvent tout à la fois acquérir des compétences et mettre ces acquis au service des entreprises. L'équipe pédagogique met en place un accompagnement des élèves, incluant la préparation, le suivi et l'utilisation pédagogique de ces périodes de formation.

La durée des PFMP varie en fonction du diplôme et des objectifs de la formation.

Niveau CAP : entre 12 et 14 semaines réparties sur deux années en fonction des spécialités.

Niveau Bac professionnel : 18 à 22 semaines réparties sur 3 années en fonction des spécialités.

La répartition de ces périodes dans le calendrier scolaire est déterminée par les contraintes pédagogiques et économiques locales.

• Des parcours progressifs et innovants :



Les enseignements dispensés en CAP et en BAC PRO :

- enseignements professionnels
- enseignements généraux
- un volume horaire dédié à la **consolidation des acquis, à l'accompagnement personnalisé** et à **l'accompagnement au choix de l'orientation**, pour tous les élèves, selon leurs besoins.

En classe de terminale, ***l'accompagnement comporte au choix une présentation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études.***

- **Le CAP pourra être préparé en 1, 2 ou 3 ans** en fonction des profils des élèves.
- **Spécialisation progressive en BAC PRO** pour sécuriser le choix des élèves.
- **Co-intervention enseignement général – enseignement professionnel** pour donner du sens aux apprentissages.
- **Consolidation et accompagnement** pour répondre aux besoins de chaque élève.

Vers une poursuite d'études

• Après le CAP :

Une insertion professionnelle immédiate.

Il est possible de poursuivre la formation vers un Baccalauréat Professionnel.

Des mentions complémentaires existent après un grand nombre de CAP.

• Après le Baccalauréat Professionnel :

Une insertion professionnelle immédiate et porteuse.

Une poursuite d'études vers les BTS.

Au Lycée Général et Technologique Beaumont :

- Baccalauréat professionnel **MEI** vers le **BTS CRSA**.
- Baccalauréat professionnel **GA** vers le **BTS SAM**.

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

FILIERE GENERALE		
	PREMIERE	TERMINALE
Des enseignements communs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Français ▪ Histoire-Géographie ▪ 2 Langues vivantes ▪ Education physique et sportive ▪ Enseignement scientifique ▪ Enseignement moral et civique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Philosophie ▪ Histoire-Géographie ▪ 2 Langues vivantes ▪ Education physique et sportive ▪ Enseignement scientifique ▪ Enseignement moral et civique
Des enseignements de spécialités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques ▪ Humanités, littérature et philosophie ▪ Langues, littératures et cultures étrangères ▪ Mathématiques ▪ Numérique Sciences Informatiques (NSI) ▪ Physique-Chimie ▪ Sciences et vie de la Terre ▪ Sciences de l'Ingénieur ▪ Sciences économiques et Sociales 	
Des poursuites d'études	Des études supérieures longues principalement à l'université ou en classes préparatoires	

FILIERE TECHNOLOGIQUE

LES SERIES	Des enseignements...	qui permettent une poursuite d'études
Sciences et Technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)	<p>Un enseignement général commun à toutes les filières technologiques permettant la poursuite d'études.</p> <p>Un enseignement technologique transversal permettant aux élèves d'acquérir des connaissances technologiques communes à toutes les spécialités ; 1h enseignée en langue vivante.</p> <p>Spécialité ITEC (Innovation Technologique et Eco-Conception) ou SIN (Système d'Information et Numérique)</p> <p>Accompagnement personnalisé</p>	<p>Une ouverture vers toutes les formations scientifiques et technologiques du supérieur quelle que soit la spécialité</p> <ul style="list-style-type: none"> • En particulier, tous les BTS et DUT Industriels sont accessibles • Les écoles d'ingénieur • Les CPGE spécifiques TI
Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion et Finance ▪ Ressources Humaines et Communication ▪ Mercatique ▪ Accompagnement personnalisé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ BTS Tertiaires (Commerciaux dont International, Gestion, Informatique, Administratif, Ressources Humaines, Juridique, etc.) ▪ DUT tertiaires (GEA, Techniques de Commercialisation, etc.), ▪ Ecoles de commerce et de gestion avec un bon niveau : recrutement sur dossier ou concours.

La classe de seconde (rentrée 2019)

⇒ *Des enseignements obligatoires (26h30 par semaine)*

Français, Histoire-Géographie, 2 langues vivantes, Mathématiques, Physique-Chimie, Sciences et Vie de la Terre, Enseignement moral et civique, Education physique et sportive.

Nouveauté, Pour tous : Sciences économiques et sociales et Sciences numériques et technologie

CLASSE A 24

⇒ *Des enseignements optionnels*

- Création et Innovation Technologique (CIT) et Sciences de l'Ingénieur (SI)
- Management et gestion

Pour tous les niveaux

⇒ *L'accompagnement personnalisé pour trouver un soutien ou approfondir (2 heures par semaine)*

⇒ *Des enseignements facultatifs pour se faire plaisir et apprendre*

- **Section Européenne ANGLAIS** : Cette section permet aux élèves de suivre l'enseignement d'Histoire-Géographie en anglais. Le **nombre de places étant limité**, l'inscription est conditionnée à un dossier sur lequel il est impératif de préciser le choix de la discipline non linguistique (Histoire-géographie). Des professeurs habilités assurent cet enseignement qui permet d'acquérir la mention européenne au Baccalauréat.

Cinéma et Audiovisuel : L'option Cinéma-Audiovisuel est une option facultative de 3 heures hebdomadaires, pour toutes les séries, de la seconde à la terminale. Les élèves y acquièrent progressivement les compétences pour écrire, tourner, monter un film en autonomie.

L'enseignement est axé sur une pratique diversifiée. Les élèves réalisent des courts-métrages de fiction, des reportages et documentaires, des clips et des films d'animation. En parallèle les élèves se construisent une culture artistique en étudiant l'histoire du cinéma et l'analyse filmique.

L'option dispose de 32 places, si le nombre de demandes est supérieur, nous procédons à une sélection sur dossier. En classe de première et terminale, l'enseignement a lieu le mercredi après-midi.

- **Arts Plastiques** : cet enseignement, dispensé le mercredi après-midi, en relation étroite avec la construction d'une culture artistique (visite de musées, d'expositions, etc.) cherchera à mettre en place une pratique artistique de plus en plus autonome.

Des particularités à Beaumont

- **EPS optionnel** : Cet enseignement de 3h s'ajoute à l'enseignement obligatoire de 2h en 2^{nde}, en 1^{ère} et en terminale. Cependant, certaines filières ne permettent pas aux élèves de prendre cette option, pour des raisons d'emploi du temps. Cet enseignement permet d'enrichir ses expériences corporelles grâce à l'approfondissement de pratiques physiques, sportives, artistiques (PPSA) ou à la découverte de nouvelles. Il engage également l'élève dans de nouvelles expériences collectives autour d'un projet et d'une étude thématique qui complète les acquis de l'enseignement commun.
- **Section sportive cyclisme – Section sportive escalade (3 heures hebdomadaires)**
- **Poursuite possible de l'enseignement bi-langue anglais-espagnol.**
- **Pôle Prépa-Sup. : ce pôle destiné à des élèves volontaires et motivés se décline en deux axes :**
 - un axe scientifique : conférences, visites, olympiades, etc.
 - un axe économique et littéraire avec notamment un partenariat actif avec l'Institut d'Etudes Politiques de RENNES.

Ce pôle vise à : favoriser l'ambition des futurs bacheliers, apporter des compétences didactiques et méthodologiques, améliorer la culture générale, s'insérer plus aisément dans l'enseignement supérieur long.

Poursuivre ses études supérieures
Inscriptions à faire sur Parcoursup

Des formations Bac + 2 dans les domaines industriel et tertiaire :

BTS C.R.S.A. : Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques

Le titulaire de ce BTS participe à la conception, la fabrication, aux essais et aux contrôles d'ensembles automatisés, faisant appel à des technologies de type électrique, électronique, hydraulique, pneumatique, etc.

Des débouchés possibles :

- dans les services techniques pour la conduite, la maintenance et l'évolution de lignes de production automatisées
- dans les entreprises de fabrication de matériels automatiques
- dans les services technico-commerciaux, formation accessible à partir du Baccalauréat STI2D et du Baccalauréat professionnel (MEI, ELT, etc.) **ou une poursuite d'études en Licence professionnelle.**

BTS M.C.O. : Management Commercial Opérationnel

Ce BTS apporte une formation théorique et pratique pour travailler dans tout type d'entreprise commerciale.

Avec l'expérience, de nombreuses perspectives d'emplois s'offrent : management d'une équipe commerciale, gestionnaire d'unité commerciale ou des relations clientèle, communication commerciale, etc.

Des poursuites d'études en Ecole de Commerce ou en Licence Professionnelle sont possibles.

BTS S.A.M. : Support à l'Action Managériale

Ce BTS apporte une formation théorique et pratique pour travailler comme assistant rattaché à un cadre ou à une équipe : assistant ressources humaines, commercial, en communication, etc.

Avec l'expérience, d'autres perspectives d'emplois s'offrent : assistantat de cadres de haut niveau ou spécialisation dans une fonction ou un domaine technique.

Des poursuites d'études en licence professionnelle sont possibles (Ressources Humaines, Qualité, Communication).

Une formation niveau Bac + 3 dans le domaine industriel :

Licence professionnelle en alternance : Mécatronique et Robotique

La licence Professionnelle Mécatronique, parcours **Ingénierie des Systèmes Automatisés et Robotique (ISAR)** est une formation de l'IUT de Rennes proposée sur le site du CAMPUS ESPRIT Industries à Redon.

Elle est réalisée en partenariat avec le CAMPUS ESPRIT Industries de Redon et le lycée Beaumont de Redon.

Elle se positionne au niveau Bac + 3 et représente une formation par alternance tournée vers l'insertion professionnelle.

Elle a pour objectif de former des cadres techniques qui œuvrent en qualité d'assistant – chef de projet – sous la responsabilité d'un ingénieur et, dans le cadre de la formation continue, de permettre aux entreprises de faire évoluer certains de leurs techniciens vers des responsabilités d'encadrement intermédiaire.

Débouchés / Métiers :

- Assistant Chef de Projet, assistant d'ingénieur en Mécatronique,
- Assistant Chef de Projet Automatismes, Roboticien,
- Technicien d'études et développements,
- Technicien automatique, mécanicien, maintenance,
- Chargé d'affaires,
- Technicien d'installation en machine spéciale,
- Responsable de groupe automatique de production,
- Intégrateur de systèmes hybrides (mécanique, automatisme, capteurs, actionneurs),
- Concepteur de systèmes automatisés (programmation, supervision, réseaux industriels).

Conditions d'admission : sélection sur dossier et entretien.

- Etudiants titulaires d'un DUT, BTS ou L2 dans les spécialités de la mécanique, de l'électronique, de l'électrotechnique ou de l'automatisme,
- Personnes relevant de la formation continue (Plan de formation, CIF, AREF, etc.),
- Formation également accessible par le dispositif de la VAE.

Partenariat :

- Campus E.S.P.R.I.T. Industries REDON,
- IUT RENNES – Département GEII.

Une formation niveau Bac + 4 dans le domaine tertiaire :

• Mastère 1 CADI : Parcours Supply Chain & Industry

Le Mastère, parcours **Supply chain & Industry (CADI)** est une formation proposée sur le site du CAMPUS ESPRIT Industries à Redon.

Le Chargé d'Affaires en Développement International parcours Supply Chain & Industry est un technico-commercial d'affaires hautement qualifié. C'est un communicant doublé d'un technicien capable de mener directement et en autonomie des négociations complexes. Il intègre dans son offre de service tous les éléments constitutifs d'une prestation globale performante : la logistique, les plans de progrès assortis aux objectifs de performance, les achats et le soutien logistique intégré, les démarches Lean, etc. Pour cela, des compétences managériales sont nécessaires pour permettre le travail avec les équipes internes (Production, Recherche et Développement, Logistique, Finance, Juridique, etc.). Orienté vers les secteurs d'avenir, le Campus Esprit Industries offre une véritable opportunité pour les étudiants qui choisiront la formation CADI.

Plus de renseignements : <http://www.campus-redon-industries.com/>

INFORMATIONS PRATIQUES

• L'inscription

Au collège :

Les parents doivent solliciter l'école primaire d'origine, pour une demande de dossier.

Trois 1/2 journées d'accueil sont prévues entre avril et mai pour les élèves de CM2 (cours + déjeuner) pour une découverte du collège.

Au lycée :

Les affectations en lycée ou lycée professionnel à l'issue de la 3^{ème} sont recensées par les collèges d'origine (publics et privés), qui font obligatoirement une saisie informatique des demandes (procédure Affelnet). Les résultats vous parviendront fin juin.

• Le transport par car scolaire

Pour les élèves demeurant dans le Morbihan, les parents doivent contacter les transports Maury à Rochefort-en-Terre ou (en fonction de leur lieu de résidence), la Communauté de Communes de La Gacilly. Pour les élèves demeurant en Loire Atlantique, les familles s'adressent à la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau et de Saint-Gildas-des-Bois ou (en fonction de leur lieu de résidence) au Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires de Guémené-Penfao et de Saint-Nicolas-de-Redon. Pour les élèves d'Ille-et-Vilaine, il convient de s'adresser au service scolarité du lycée dès l'inscription.

• Le transport par train

Les élèves s'adressent directement dans les gares S.N.C.F. Pour les élèves demeurant en Ille-et-Vilaine, le dossier est à retirer au service Scolarité de l'établissement.

• Les Fournitures et Manuels scolaires

Au collège :

Les manuels scolaires sont fournis pour tous les collégiens. Les listes de fournitures sont transmises aux familles dans le dossier d'inscription.

Au lycée général et technologique :

Il est possible de solliciter les fédérations de parents d'élèves pour bénéficier des locations de livres. Les listes de fournitures sont fournies par les enseignants en début d'année scolaire.

Au lycée professionnel :

Dans le cadre d'une expérimentation avec le Conseil Régional de Bretagne, les livres sont achetés par l'établissement et y restent. Le premier équipement (outils, caisse, chaussures et tenues) est acheté par le lycée et facturé 50 € à la famille. **L'élève repartira avec ce premier équipement à la fin de sa scolarité.**

• Les Bourses

Pour les élèves du collège, les dossiers de demande de bourses seront remis en septembre.

Pour les nouveaux élèves boursiers du lycée, il convient lors de l'inscription, de présenter la notification d'attribution de bourses remise par l'Inspection Académique. Pour les autres élèves, une mise à jour est effectuée en juin par le service scolarité du lycée en collaboration avec l'Inspection Académique.

INFORMATIONS PRATIQUES

• L'Internat

L'internat dans notre cité scolaire est ouvert à tous les élèves du Lycée Général et Technologique ainsi qu'à tous ceux du Lycée Professionnel.

En quelques mots, l'internat est à la fois lieu de vie, de travail, d'échanges, de vivre ensemble d'élèves d'une même génération, réunis dans un temps et un espace communs.

L'internat du Lycée Beaumont constitue un atout certain pour une scolarité réussie.

Le bâtiment de l'internat offre à ses occupants, sur deux étages parfaitement identiques, un cadre fonctionnel et confortable. Les filles disposent, comme les garçons, de 68 places.

L'internat dispose également d'un foyer : une télévision (grand écran), un baby-foot, des jeux de société divers sont à la disposition des élèves.

L'internat fonctionne du lundi matin au vendredi soir 17h30. Il est possible de rentrer à l'internat le dimanche soir à partir de 20h00. Nécessité de le signaler lors de l'inscription. L'internat le dimanche soir doit se justifier par **l'impossibilité totale de se trouver en cours à 8h00 le lundi matin.**

Prix de l'internat pour 2019 : **1 339,80 euros** (forfait de 7,70 euros par jour).

• La demi-pension

Trois forfaits annuels sont proposés :

→ DP 5 jours : **534,18 euros**

→ DP 4 jours : **429,80 euros**

→ DP 3 jours (uniquement pour les lycéens) : **339,19 euros**

Payable en 3 fois (à chaque trimestre, le montant variant en fonction du nombre de jours) ou mensuellement par prélèvement automatique, virement ou télépaiement.

Ces prix ne tiennent pas compte des éventuelles remises d'ordre à déduire (périodes de formation en milieu professionnel, voyages scolaires, périodes d'examens de fin d'année, etc...).

• Le CDI

Le CDI, commun au LGT et au LP, est un espace pédagogique spécifiquement dédié à la formation aux savoirs et compétences info-documentaires, dont les élèves ont besoin pour chercher, exploiter et communiquer de l'information. C'est aussi un espace dédié à la lecture ou, plus largement, aux lectures, y compris numérique. C'est, enfin, le lieu du travail autonome de l'élève, dès lors que des documents lui sont nécessaires.

Il est ouvert tous les jours, de 8h à midi et de 12h45 à 17h30, sauf le mercredi après-midi. Les élèves y sont accueillis par les professeurs documentalistes responsables du lieu : ils peuvent y venir librement en autonomie, ou accompagnés de leurs enseignants pour des projets et activités diverses.

LE LYCEE DANS LA CONTINUITÉ DU COLLEGE

Des ressources communes propres à la cité

Des personnels intervenant sur les 3 structures

Professeurs, conseillers principaux d'éducation, conseillers d'orientation, les ASS ATE (personnels administratifs, techniciens et ouvriers de service), le service médico-social (médecin scolaire, infirmières, assistant social).

Des locaux communs

Des locaux d'enseignement communs (sciences physiques, SVT, etc.), le restaurant scolaire, le gymnase, le plateau sportif, l'infirmerie, la cafétéria, la maison des lycéens, le service de gestion.

Une continuité dans les enseignements

Un projet d'établissement commun pour les 3 structures.

Des passages éventuellement possibles entre les différentes formations dispensées sur la cité scolaire.

La section européenne en 4^{ème} et 3^{ème} est également proposée aux élèves de seconde.

Une continuité au niveau des 3 langues vivantes : anglais, espagnol, allemand.



Des outils innovants

Espace langues, tableaux blancs interactifs, vidéoconférence, etc.

• Des possibilités de découverte de nos formations

Les portes ouvertes

Les portes ouvertes de la cité scolaire se dérouleront cette année le **vendredi 1^{er} mars 2019 de 17h30 à 20h00** et le **samedi 2 mars 2019 de 8h30 à 13h00**.

Les mini stages

Ils permettent, à certains élèves de 3^{ème} qui en font la demande, de suivre les cours dans une formation qui les intéresse.

Il convient de passer par le collège d'origine pour en formuler la demande.

• Un travail mené dans le cadre du bassin de REDON

La cité scolaire fait partie intégrante du bassin d'animation de la politique éducative de Bain-Redon et à ce titre coopère avec l'ensemble des établissements publics du secteur de Redon, Bain et Guichen :

- pour les dispositifs d'orientation
- pour la carte des formations
- pour la formation des personnels enseignants
- pour les actions de prévention

Le Lycée Beaumont :

- est responsable de la M.L.D.S. Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire.
- est membre du conseil d'administration de la Maison de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion (MEDEFI)
- a un partenariat avec le Théâtre du Pays de Redon pour la sensibilisation de ses élèves aux arts de la scène.
- est partenaire de l'Association pour l'Accueil, le Développement et la Promotion des Entreprises (ADPE).